

MAIRIE DE LA SELVE

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 03 février 2020

Présents : Alain LORAIN, Isabelle QUENNESSON, Julien CRIJNS, Antoine DURAND, Laurence FOISSY, Bernadette ORFANI, Alice LARCHER, Annie DESIMEUR, Laurent BRIOIS, Brigitte JUPIN

A été nommé secrétaire : Brigitte JUPIN

Devis LEPERS

- Monsieur Le Maire informe le conseil d'un devis d'un montant de 738€ de l'entreprise Lepers pour la mise en fonctionnement de la cloche n°2.

Modification des statuts de la Communauté de Commune de la Champagne Picarde

- Après avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de la communauté de communes de la Champagne Picarde conformément à l'annexe jointe.

Libre révision attribution de compensation 2020

- Le conseil municipal approuve l'attribution de compensation librement révisée de la commune de LA SELVE pour 2020 pour un montant de -180 €.

Vote des 3 taxes

- Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales décide de retenir les taux suivants pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation	:	15.17 %
Taxe sur le foncier bâti	:	11.03 %
Taxe sur le foncier non-bâti	:	20.09 %

Vote des subventions 2020

- Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

Foyer rural	:	1 350 €
Comité lutte contre le cancer	:	50 €
ACPG Anciens combattants	:	20 €
Sclérose en plaque	:	50 €
Gym volontaire	:	250 €
Les médailles militaires	:	20€

Soit au total 1 740 €

Permanences élections municipales

- Tableau des permanences pour les élections municipales 15 et 22 mars 2020.

Questions diverses :

- Néant

Séance levée à 22H15